

# ÉLECTIONS 2024

Avant de s'investir auprès de l'Ordre, il faut d'abord connaître sa mission, sa vision et ses valeurs.

## MISSION

Protéger le public en veillant à la qualité de l'exercice de la profession par ses membres œuvrant dans le domaine de la médecine de laboratoire.

## VISION

Par notre expertise, être la référence en matière de prélèvements biologiques, d'analyses biomédicales et de validité des résultats en médecine de laboratoire.

## VALEURS



Intégrité



Ouverture



Transparence



Collaboration



Engagement

[Lire l'intégralité des valeurs sur le site de l'Ordre.](#)

## Pourquoi devenir administrateur.trice et siéger au conseil d'administration ?

- Représenter près de **4300** membres technologistes médicaux;
- Occuper un rôle hautement stratégique au sein de l'OPTMQ;
- Participer à la prise de décisions relatives à la profession et à la protection du public;
- Participer à la définition des orientations et objectifs stratégiques de l'Ordre.

## Quel est le rôle d'un.e administrateur.trice ?

- Veiller à la poursuite de la mission de l'Ordre et définir des orientations stratégiques;
- Statuer sur les choix stratégiques et les priorités de l'Ordre;
- Adopter le budget de l'Ordre;
- Assurer le maintien des compétences de ses membres par des activités de formation continue;
- Voir à l'intégrité des règles de contrôle interne, dont celles de gestion des risques, et assurer la viabilité et la pérennité de l'Ordre;
- Adopter les règlements de l'Ordre et tout autre document proposé par ses comités;
- Doter l'Ordre de politiques de gouvernance efficaces, efficientes et transparentes;
- Donner tout avis qu'il juge utile aux instances gouvernementales, à l'Office des professions du Québec, au Conseil interprofessionnel du Québec et à toutes autres instances concernées.

## Quels sont les avantages pour un.e administrateur.trice de siéger au conseil d'administration ?

- Être partie prenante dans l'avancement professionnel de son ordre;
- Élargir son réseau d'affaires et faire évoluer son profil professionnel;
- Partager son expertise en redonnant à la profession;
- Apprendre et appliquer les principes de saine gouvernance;
- Apprendre à lire et à comprendre des états financiers.

## Quel est le profil d'un.e administrateur.trice ?

- Être inscrit.e au Tableau de l'Ordre avec un statut de membre actif, de nouveau diplômé année 1 ou de nouveau diplômé année 2;
- Son droit d'exercer des activités professionnelles n'a pas été limité ou suspendu depuis les cinq dernières années;
- Avoir son domicile professionnel dans une des régions ayant un poste en élection;
- Être disponible pour au moins six rencontres par année (physiques ou virtuelles);
- Savoir exprimer son point de vue de façon claire et concise;
- Posséder d'excellentes qualités humaines et surtout la capacité du travail d'équipe.

## Qu'est-ce qui est offert en devenant administrateur.trice ?

- Formation sur le rôle et les responsabilités de l'administrateur.trice;
- Mandat de 4 ans;
- Jeton de présence alloué;
- Remboursement des déplacements et séjours, selon la politique de l'OPTMQ;
- Expérience professionnelle, humaine, gratifiante et enrichissante;
- Soutien d'une équipe dynamique et collaborative.

## Cela vous interpelle ?

Posez votre candidature dès maintenant et participez, avec nous, au mandat de protection du public en siégeant au conseil d'administration.

1 [Télécharger le bulletin de candidature](#) ↓

2 Remplir le bulletin de candidature électroniquement, imprimer et faire signer par trois technologistes médicaux appuyant votre candidature.

3 Numériser et envoyer le bulletin de candidature dûment rempli par courriel, en format PDF, à [secretaire@optmq.org](mailto:secretaire@optmq.org) avant le 8 mai 2024 16h.

+ **Joindre, à l'envoi, une photo professionnelle de vous**, (apparence soignée; prise de vue dans un environnement qui valorise votre image personnelle; la photo peut être prise par vous-même), **en format JPG et de bonne qualité.**

**La candidature sera irrecevable si le bulletin est :**

- incomplet, et ce, même à la suite d'une demande de modification;
- remis après la date d'échéance.